

6 juin 2014 | mis à jour le 9 juin 2014 | par Florence Guernaec

Le STIF réclame une taxe de séjour pour financer les transports en Ile-de-France

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) demande au gouvernement de créer une taxe de séjour de deux euros par nuité pour financer les transports franciliens. Dans ce vœu, adopté par le Conseil, le Stif rappelle également à l'Etat, ses engagements financiers destinés à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports du quotidien.



Le Stif cherche de nouvelles recettes pour financer les transports en Ile-de-France. © Christophe Recoura

140 millions d'euros par an, c'est le montant que pourrait rapporter la création d'une taxe de séjour régionale de deux euros par nuité. Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a adopté un vœu qui demande au gouvernement de créer cette taxe pour financer les transports franciliens. Il s'agit de "mettre à contribution de manière marginale les touristes pour le financement des transports collectifs qui concourent directement à l'attractivité touristique de l'Ile-de-France", explique le Stif.

Qui des engagements de l'Etat

Le conseil d'administration du Stif rappelle que l'Etat et la région ont signé, en juillet 2013, un protocole encadrant le financement des transports franciliens. Dans le plan de mobilisation pour les transports du quotidien, il était prévu d'identifier 150 millions d'euros par an de nouvelles ressources régionales pour permettre à la région de payer sa part. Dans ce vœu, le conseil d'administration du Stif rappelle également que l'Etat s'était engagé à verser 1 milliard sur les 6 prévus pour financer ce plan de mobilisation : "L'Etat n'a pas encore confirmé ses engagements financiers", souligne le Stif qui espère que la loi de finance rectificative qui doit être votée avant l'été, permettra à l'Etat d'honorer ses engagements.

Des projets menacés

Le Stif fait valoir que sans cette manne financière, toutes les opérations du plan de mobilisation pour les transports du quotidien sont menacés, en particulier, le prolongement du RER E à l'Ouest et de la ligne 11 de la station des Lilas vers Rosny-sous-Bois. Rappelons que dans la convention de financement, la région prend à sa charge 2,5 milliards sur les 6 milliards, les départements d'Ile-de-France et les opérateurs (RATP, SNCF), 0,5 milliard ; la Société du Grand Paris (SGP), deux milliards.

La ligne 14 renforcée

Ce besoin de financement est d'autant plus important que le Conseil du Stif vient de voter plusieurs mesures d'extension de l'offre du réseau. Pour répondre à la croissance de la fréquentation de la ligne 14, il y aura un métro toutes les 85 secondes le matin. Ainsi, durant l'heure de pointe du matin (8h00 - 9h00), les jours de semaine, la fréquence des métros passe de 95 à 85 secondes, soit quatre métros de plus par sens. Un renforcement de l'offre de 10%. Le Stif a également décidé six passages supplémentaires de métro par sens entre 16H00 et 20H00. Aujourd'hui, 600 000 voyageurs empruntent la ligne chaque jour. Rappelons que le prolongement de la ligne entre Saint-Lazare et Porte de Clichy devrait être mis en service 2017. En 2027, la 14 devrait relier l'aéroport d'Orly au sud de Paris, à Saint-Denis Pleyel au nord.

L'automatisation de la ligne 4 financée

De plus, le Conseil du Stif a voté la convention relative au financement et aux modalités de suivi de l'automatisation de la ligne 4 du métro (740 000 voyageurs par jour). Le Syndicat des transports subventionnera directement ce projet à hauteur de 100 millions d'euro. Le solde, 156 millions, sera financé par la RATP. La première navette automatique devrait circuler à l'horizon 2020. La ligne doit être prolongée jusqu'à Bagneux pour arriver au contact de la future ligne 15 de la rocade du grand Paris.

De nouvelles rames pour la Tangentielle

En outre, le Stif a décidé d'acquérir 15 rames Dualis (Alstom) pour exploiter le premier tronçon du Tram-Express Nord entre Epinay et Le Bourget, long de 11 kilomètres. Cet investissement de 88 millions d'euros est financé à 100% par le STIF. La mise en service est prévue à l'été 2017. A terme, [la Tangentielle Nord](#) traversera les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et des Yvelines. Le Tram-Express reliera alors Sartrouville à Noisy-le-Sec.

Enfin, le Conseil du STIF a approuvé l'avant-projet relatif à la mise en œuvre du Tram-Train entre Massy et Evry. L'objectif ? Renforcer l'offre de transport entre deux pôles économiques majeurs de l'Essonne, Massy et Evry, à l'horizon 2019.